

Un logement ne se réduit pas à des murs !

Le quartier de Janval à Dieppe possède la dernière ferme historique de Dieppe. Pourtant, le bailleur social LOGEO SEINE prévoit d'y construire 32 logements sur 4 828 m², répartis en deux blocs de 2 à 3 niveaux (soit entre six et neuf mètres de haut) selon la pente du Chemin du Champ des Oiseaux. Pour LOGEAL IMMOBILIERE, ce projet serait de 102 logements sur environ 11 300 m² constructibles, en trois blocs d'immeubles de cinq niveaux d'une hauteur d'environ 16 mètres. Deux de ces blocs longeraient la rue Louis Fromager sur une longueur de près de 130 mètres.

* À ce niveau, la rue Fromager est étroite, de largeur inégale, en sens unique, bordée de pavillons de plain-pied et d'une résidence des années 80, les Jardins de Janval. Elle est très fréquentée par les collégiens, les écoliers, et se trouve à proximité de deux lieux de culte. Les risques d'engorgement et d'accidents dus aux 300 voitures supplémentaires dans un boyau devenu sombre, assourdissant et pollué ? **IGNORÉS !**

* Les bâtiments du XVIII^e siècle, dépendant de l'ancienne Ferme des Hospices, témoins du savoir-faire des ouvriers-bâtitseurs ? **RASÉS !** (soi-disant "sans intérêt patrimonial" !)

* Les restrictions liées à la mise en place en 1996 d'une Zone de Protection du Patrimoine (ZPPAUP), qui a conduit en 2002 à l'inscription de l'église de Janval aux Monuments Historiques ? **BALAYÉES !**

* La chance pour les citoyens d'être fiers de cette richesse architecturale, de partager gratuitement une culture destinée à tous, habitants, passants, promeneurs, quel que soit leur milieu social ? **MÉPRISÉE !**

* Le quartier de Janval, déjà couvert à au moins 45% d'immeubles, est cerné par des rues et des carrefours très fréquentés et bruyants. La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui vise à stopper le bétonnage et à freiner la densification de l'habitat, pourrait s'appliquer en préservant des espaces naturels arborés pour les habitants et servirait de compensation au bitumage ? **SUSPENDUE!**

* La biodiversité de cette friche rurale si proche du centre-ville, une "trame verte" indispensable et idéale pour des jardins partagés, car sans pesticides ni engrais chimiques ? **BAFOUÉE !**

* Les risques accrus d'inondations du centre-ville et de la zone d'activités de Bréauté déjà vulnérables, si l'on ne maintient pas les capacités "d'éponge" de ce terrain, qui dévale vers le carrefour giratoire des Canadiens depuis ce plateau déjà trop bitumé ? **IGNORÉS !**

* Le 19 septembre, une seule réunion, limitée aux riverains et sans la presse, pour présenter un projet déjà ficelé et sans trace écrite, nos demandes d'entretien avec la Ville et l'AGGLO refusées ! Voilà donc la "démocratie participative" revendiquée par les services de la Ville ?

RIDICULISÉE !

* Les bailleurs affirment vouloir : «développer davantage et rapidement des logements pour accompagner le projet de l'EPR» : il s'agit donc de construire massivement, précipitamment et anarchiquement des logements pour y entasser dans l'urgence les 8000 travailleurs des deux EPR2 et leurs familles ! A Flamanville, le chantier dure depuis 17 ans ! D'ici là, où seront logés les Dieppois ? **OUBLIÉS !**

Politique du "fait accompli", massacre irrémédiable de ces précieuses parcelles sacrifiées à l'appétit immobilier? Nous choisissons au contraire de réfléchir et de faire des choix à long terme, loin des "effets d'aubaine" de la manne nucléaire.

Nous demandons donc l'ARRÊT DE L'INSTRUCTION de ce projet en l'état et nous exigeons d'être réellement associés aux décisions !

Association « Sauvegarde de la qualité de vie à Dieppe-Janval »

Contact : Collectif-rue-fromager@outlook.com

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique